



RÉSIDENCE PLUS

Allons plus loin, avec vous...

Assemblée Générale



ANNEE 2019

Samedi 18 juillet 2020

Maison des Genêts

17-18, place de Verdun 59650 Villeneuve d'Ascq

Tél. : 03 20 91 32 64

Fax : 03 20 91 18 58

www.residenceplus.fr - Email : resplus@free.fr

SOMMAIRE

Membres du Conseil d'Administration **Page 3**

Membres du personnel **Page 4**

Partenaires **Page 5**

RAPPORT MORAL **Page 7**

RAPPORT D'ACTIVITES

Administratif **Page 10**

Insertion logement **Page 11**

Insertion Emploi **Page 18**

RAPPORT FINANCIER **Page 25**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente Fondatrice

Marie-Claude DE MICHIEL

Membres du bureau

Président

Xavier ALIX

Vice-Présidents

Philippe ROGER
Monique LHERNOULD

Trésorier
Trésorier adjoint

François NIGRO
Hervé CHRETIEN

Secrétaire
Secrétaire adjoint

Estelle VENTENAT

Administrateurs

Anne-Marie BARBAUT
Marie Claude DE MICHIEL
Micaela DEPIN
Jacqueline VAN OVERTVELD
Chantal COLLE
Dominique DESLANDES
Evelyne FILATRIAU
Claudine DAMIE

MEMBRES DU PERSONNEL

Directrice : Myriam SENHADJI

Service Administratif

Secrétaire comptable Sylvia VANDEWALLE
Secrétaire accueil Martine PROUFF
Karima KHALFOUNI

Service Insertion Logement (jeunes et adultes)

Educateur spécialisé Habib YOUNES
Conseillère ESF Laurence MARTIN
Conseillère ESF Emilie HIMPE
Assistante Sociale Fatima DUPONCHELLE
Secrétaire Administrative Séverine DERYCKER

Service Insertion Emploi

Accompagnement Laurence DELPLANQUE
Socioprofessionnel Josette LAGORCE

Coordinateur Technique Bâtiment Anthony SANTRE

Animateurs Techniques Lakhdar HEMAI
Geoffrey SLATER
Gasim ALDAW IBRAHIM
Michael MINNE
Rédouane LAMRI
Vincent DUBOIS
Abdelkaser MEZOULDJE
Djamel ROUBI
Eddie WIECHA

NOS PARTENAIRES

FINANCIERS :

- * Villes de Villeneuve d'Ascq, de Wattrelos
- * Caisse d'Allocations Familiales
- * Conseil Régional (Formation)
- * Conseil Départemental (PIPLE, FSL)
- * MEL (FSL)
- * Préfecture
- * Bailleurs sociaux : Vilogia, LMH, Logis Métropole, Partenord habitat, SIA, INA.
- * Co propriétés
- * ASP
- * Fonds Social Européen
- * DIRECCTE
- * CCAS
- * PLIE VAMB

Associatifs :

- * Le Tremplin
- * AREAS
- * Louise Michel
- * PLIE Villeneuve d'Ascq, Roubaix
- * Atelier Préformation
- * OMJC
- * Les enfants de Cosette, Annappes Entraide
- * La banque alimentaire

Sociaux :

- * Bailleurs sociaux
- * DIRECCTE
- * CMP
- * Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
- * PIPLE (Pole Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions)
- * Pôle Emploi
- * CCAS
- * Mission Locale VAMB et Roubaix
- * Maison de l'Emploi – Villeneuve d'Ascq
- * PLIE Villeneuve d'Ascq et Roubaix
- * MIE Roubaix
- * CPAM
- * Collège Léon Blum
- * CS Avenir Wattrelos
- * R'Libre
- * SPIP

Autres :

- * ADEO

RAPPORT MORAL

Monsieur le Maire (ou son représentant),

Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les partenaires,
Mesdames, Messieurs,

Me voici, nouveau président, dans la présentation de mon premier rapport moral.

Dans un premier temps, je voudrais remercier mon prédécesseur, Philippe ROGER, pour le travail qu'il a accompli pendant sa mandature. La transition se fait dans la douceur, et les évolutions sont dues à l'adaptation au contexte évolutif, plutôt qu'à une quelconque divergence de point de vue.

Je veux aussi remercier les présidents précédentes, ... qui sont en fait des présidentes ! Je parle de Marie Claude DE MICHIELS, fondatrice de Résidence Plus, et d'Anne Marie BARBAUT.

Merci à vous trois pour avoir créé, développé, adapté, maintenu l'association, et l'avoir conduite à l'état dans lequel j'en ai repris le pilotage.

Comme j'en étais le trésorier depuis plusieurs années, cette année, je passe donc du rapport financier au rapport moral.

Et pour mon premier exercice, je ne vais pas me départir de certaines habitudes.

Autant le dire de suite, 2019 a été une bonne année, qui va nous permettre de poursuivre le renforcement de nos fonds propres, et donc de sécuriser notre association au service de notre public.

Ce résultat est le fruit de plusieurs phénomènes convergents.

Il y a tout d'abord l'action de nos bénévoles et de nos salariés, encadrés par notre directrice, Myriam SENHADJI. Qu'elles et ils soient tous remerciés ici. Ils ont continué d'œuvrer dans le sens d'une amélioration permanente. Tous ont le souci constant de traquer l'inefficacité et d'améliorer les procédures, de simplifier, en résumé, de faire du bon travail.

Il y a aussi le soutien de nos partenaires, via des subventions pour accomplir des missions auprès des publics qui nous sont confiés, et des chantiers. Qu'ils en soient eux aussi remerciés.

Il y a enfin un changement de contexte réglementaire, qui nous a permis d'accéder à des exonérations de charges dont nous ne pouvions bénéficier auparavant.

François NIGRO, notre trésorier vous détaillera ces points

Même avec de bons résultats financiers, les subventions, qui y participent, nous sont indispensables. Elles permettent d'équilibrer nos résultats, et de consolider notre structure. C'est comme cela que nous avons pu faire face à de plus sombres périodes, et réussir à être toujours là. Et en 2019, cela a fait 36 ans, 36 années au service de notre public.

Les chantiers aussi nous sont indispensables, qu'il s'agisse du bâtiment ou de la propreté urbaine. Car ils sont le support du début d'un nouveau parcours pour des personnes qui ont connu et subi des accidents de la vie. Leur inculquer la ponctualité, le respect de l'autre, le respect des consignes, et un peu de savoir, de savoir-faire et de savoir être est une belle mission, à laquelle les chantiers sont nécessaires. Notre public a ainsi l'opportunité de prendre un nouveau départ.

L'action de Résidence Plus sur les chantiers est appréciée de nos partenaires, qui reviennent. Mais nous sommes contingentés par les postes financés par la DIRRECTE, et par le mode de calcul, qui nous fait

régulièrement perdre un petit bout de poste, donc un peu de financement. Et nous n'avons pas les moyens d'avancer le financement d'un poste supplémentaire.

Cette année nous devrions passer un cap avec un nouveau projet qui nous apportera le financement supplémentaire de 10 postes, et nous permettra d'accueillir plus de salariés-en réinsertion.

Notre activité logement elle aussi poursuit sa recherche d'efficacité. Au fil du temps, les impayés diminuent, gage d'une meilleure gestion de leur budget par les personnes que nous hébergeons. Et ceci demande un suivi minutieux de la part de nos travailleurs sociaux.

2019 a été marqué par le lancement du déménagement. Nous allons intégrer des nouveaux locaux, en meilleur état, et un petit peu mieux situés, mais toujours à proximité de la place de Verdun. Evidemment, tout ne pouvait pas se passer d'un coup de baguette magique ! Il y a eu des travaux de remise en état, et de percement d'une porte entre deux cellules. Puis le tournage d'un film dans les locaux avant notre emménagement a été acté. Mais le Covid-19 est arrivé et le tournage repoussé. Aux dernières nouvelles, le déménagement imaginé en novembre dernier devrait pouvoir se faire en novembre prochain ! Pas de souci : nous sommes toujours dans les anciens locaux.

Un petit mot pour ce qui concerne l'actualité 2020.

Nous avons été impactés comme tout le monde par le Covid-19. Dès le premier jour, l'ensemble des salariés, permanents et en insertion a été mis en chômage partiel, à l'exception des permanents nécessaires pour faire tourner la structure, ceci afin de protéger les personnes. Au fil des possibilités, le retour au travail s'est fait en accord avec et à la demande de nos partenaires. Je pense à la propreté urbaine. Afin de ne pas pénaliser nos salariés, il a été décidé de maintenir le salaire de nos permanents en complétant le chômage partiel, décidé pour la circonstance par l'Etat, en échange de 6 jours de congé.

L'activité est aujourd'hui revenue à la normale, et nous n'avons heureusement aucun cas de Covid-19 à déplorer pour l'ensemble de nos salariés.

Pour la suite des évènements, les priorités restent les mêmes :

- Assurer les meilleures prestations possibles auprès des publics que nous avons en charge ;
- Assurer les chantiers qui nous sont confiés dans l'optique de la satisfaction de nos partenaires, mais aussi de l'efficacité de l'apprentissage de nos publics ;
- Poursuivre le renforcement des finances de l'association, avec l'objectif à terme maintenu de 4 mois de fonctionnement en réserve.

Pour l'année 2020, les clignotants sont au vert, et nous espérons que cette situation perdurera.

Voilà, Mesdames et Messieurs, un point sur notre situation.

Je vous remercie de votre attention

RAPPORT D'ACTIVITES

SECTEUR ADMINISTRATIF

Ce secteur, sous la responsabilité de Myriam SENHADJI, Directrice de l'Association, se décompose de la façon suivante :

Un espace comptable

Animé par Sylvia VANDEWALLE dont les tâches principales sont la gestion comptable : facturation, édition des fiches de paie, établissement des déclarations sociales mensuelles et annuelles, suivi du cahier de caisse. En lien avec la direction, son travail consiste également à suivre des dossiers de subventions des différents partenaires financiers, du suivi administratif du personnel permanent (contrats, congés payés), du traitement auprès de l'opérateur de Compétences collecteur des formations dispensées au personnel, de la gestion des différentes assurances (voitures, locaux professionnels).

Ce service travaille en partenariat avec le Cabinet d'Expertise Comptable Hofa.

Un espace accueil

Dans l'espace accueil qu'elles organisent, Martine PROUFF et Karima KHALFOUNI, dans le cadre du dispositif contrat aidé, sont chargées d'enregistrer le courrier, d'accueillir le public en quête d'informations, de répondre aux communications téléphoniques, de prendre et de transmettre les messages auprès des différents salariés permanents.

SERVICE ADULTES

ACCES

INTERVENANTS	POSTES	ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0,30 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	0.30 ETP
Habib YOUNES	Educateur spécialisé	0,20 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

Objectif

- Assurer un accompagnement social à tout public concerné par le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)

Le Public

Le public « prioritaire » concerné par le PDALHPD est constitué de personnes ou familles :

- Sans logement
- Vivant en situation de surpeuplement
- Vivant en situation de cohabitation forcée
- Menacées d'expulsion sans relogement
- Logées dans des habitations insalubres ou précaires

Descriptif de l'accompagnement social

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

- Travail budgétaire :
 - objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active mesurable par une grille d'évaluation
 - travail de remise en question du mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes du dysfonctionnement et travail sur soi.
 - recherche d'une gestion équilibrée pour la part du budget consacrée au logement et des différents postes (mise en place d'une grille budgétaire)
 - travail d'économie et de prévision
- Appropriation du logement :
 - conseils quant à l'utilisation normale du logement et des parties communes
- conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement
 - visites à domicile régulières
 - conseils pour les économies d'énergie
- Comportement :
 - instauration, amélioration des relations avec le voisinage
- Médiation :
 - faciliter les relations avec les services de gestion locative, les services publics et autres services.
- Aide dans les démarches administratives

Le fonctionnement du service logement

Le public en demande de logement est orienté par le service logement de la Mairie, les partenaires, les associations.

Un premier accueil est effectué par la directrice, Myriam SENHADJI. La secrétaire assure le suivi des dossiers du service logement et les tâches administratives (frappe de courrier divers, gestion et encaissement des loyers, suivi APL, assurances, enregistrement fiches FSL).

Suite à cet accueil, un entretien est mené par l'un des travailleurs sociaux. Ce dernier permet d'évaluer au mieux la situation du ménage.

Une commission, où sont présents le service logement de la ville, l'UTPAS, le CCAS, ML, Louise Michel, examine le dossier et donne un avis quant à la demande. Cette commission a lieu toutes les six semaines.

Deux possibilités s'offrent suite à la commission :

- la première : la personne sera accompagnée par un travailleur social de Résidence Plus dans le cadre de son accès au logement, une décision sera prise quant au type de relogement proposé à la famille : Transit, ou accès direct avec garantie FSL. (Accompagnement)

S'enchaîne alors l'accompagnement social lié au logement effectué par le référent, ainsi qu'un accompagnement sur l'hygiène et les états des lieux entrant et sortant.

- la seconde : la personne ne correspond pas au public accueilli par Résidence Plus, elle est donc orientée vers une structure plus adaptée à sa problématique.

Convention avec les bailleurs

Une partie des logements octroyés par les bailleurs est gérée pleinement par Résidence Plus (logements du type DLUI et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

Les partenaires :

- les bailleurs: Vilogia, Partenord Habitat, LMH, INA, Logis Métropole
- les partenaires sociaux : Louise Michel, le Tremplin, le CCAA, SOLIHA, CCAS, Pôle Emploi, Mission Locale, UTPAS, centres sociaux, etc.

Nouveau projet : 10 000 logements accompagnés autrement.

Dans le cadre de ce projet spécifiquement réservé aux personnes incarcérées dans le cadre d'un maintien ou d'un accès, signature en 2017, d'une convention avec LMH pour 3 ans.

En 2019, nous avons accueilli et accompagné des personnes adultes sortant de prison et n'ayant aucune solution d'hébergement.

C'est dans le cadre d'un dispositif bail glissant que nous accompagnons ce public.

L'accompagnement social est le même que pour le public accédant à un logement, à savoir :

- Travail budgétaire ;
- Appropriation du logement ;
- Comportement ;
- Médiation ;
- Aide dans les démarches administratives

MAINTIEN

Intervenantes	Poste	ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,90 ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0.20 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	0.20 ETP

Au sein du service logement de Résidence Plus, un poste « maintien dans le logement » est financé par le FSL : Fonds Solidarité Logement.

Mission :

Apporter une aide à un moment ponctuel et difficile dans le parcours résidentiel des familles logées chez les bailleurs public ou privés afin de faciliter leur maintien dans les logements.

Public Visé :

L'accompagnement est proposé à des ménages cumulant ou non des problèmes de gestion budgétaire, d'appropriation du logement, d'hygiène du logement ou relationnels.

Mode d'intervention :

Le bailleur oriente les familles vers l'association. Il envoie une fiche de situation de la famille au travailleur social. (Renseignements divers)

Les travailleurs sociaux rencontrent la famille pour un diagnostic, ils évaluent la situation de la famille et déterminent avec elle les objectifs de travail. La famille donne ou non son accord quant à la proposition d'accompagnement.

Une synthèse régulière avec la famille permet de mesurer l'amélioration de sa situation. Une concertation trimestrielle est établie avec le bailleur.

Territoire d'intervention :

Communes répertoriées dans le dispositif FSL pour le territoire de la MEL..

Conditions d'accueil du Public :

- rendez-vous à l'Association.
- visites à domicile

Partenaires :

- institutionnels : la CAF, fournisseurs d'énergie, la société des eaux etc.
- bailleurs : Partenord Habitat, LMH, SIA, INA, LOGIS METROPOLE, Habitat du Nord
- sociaux : Mission Locale, Pôle Emploi, boîtes d'intérim, Mairies, UTPAS, centres sociaux, Association Louise Michel, CCAS, associations tutélaires etc.

- Problématiques :**
- Impayés et difficultés financières
 - Tenue, hygiène du logement
 - Relationnelle
 - Administrative

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

↳ Travail budgétaire :

- Objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active des personnes.
- Travail de remise en question concernant le mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes des dettes et travail sur soi.
- Recherche d'une gestion équilibrée du budget consacré au logement et des différents postes (mise en place d'outils budgétaires).
- Travail d'économie et de prévision.

↳ Appropriation du logement :

- Veille à l'utilisation normale du logement et des parties communes.
- Conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement.
- Visites à domicile régulières.
- Conseils pour les économies d'énergie.
- Travail sur l'hygiène du logement et l'hygiène corporelle

↳ Informations des droits et devoirs des locataires:

↳ Comportement / Médiation

- Instauration et amélioration des relations avec le voisinage.
- Relation avec les services de gestion locative des bailleurs
- Relation avec les services publics.

↳ Appropriation de l'environnement local :

- Connaissance des équipements de quartier (centres sociaux, écoles, réseaux associatifs...)

↳ Aide dans les démarches administratives

Nouveau partenariat avec convention de financement avec Action Logement :

Notre travail consiste à accompagner des salariés en difficulté de logement autant pour l'accès que pour le logement

12 ménages ont eu une proposition d'accompagnement et 9 ont accepté

SERVICE JEUNES

INTERVENANTS	POSTE	ETP
--------------	-------	-----

Habib YOUNES	Educateur Spécialisé	0,80 ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,10 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

OBJECTIF

Apporter un soutien adapté à un moment de l'itinéraire logement d'un jeune (seul ou en couple) afin de favoriser son accès durable dans le logement.

Nos missions

Accueil, informations et orientation du public jeune, accès au logement, accompagnement social lié au logement.

Le public visé

Jeunes de 18-30 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à un logement autonome dues principalement à des ressources précaires et variables ainsi que des ménages cumulant les problèmes de gestion budgétaire et d'appropriation du logement ou de comportement.

LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF LOGEMENT JEUNE

Le public jeune en demande de logement est orienté par les partenaires : les associations, la Mission Locale, le service Prévention Médiation Urbaine de Villeneuve d'Ascq, UTPAS, CCAS. Un premier accueil administratif est effectué puis, à la suite de cet accueil l'éducateur spécialisé, reçoit le jeune afin de bien cibler la situation et répondre au mieux à la demande.

Une commission entrées et suivis a lieu toutes les six semaines, sont présents tous les partenaires pour examiner les dossiers et accorder ou non un logement et quel type de logement. Ensuite il faudra travailler ensemble sur les problématiques repérées : emploi, formation, santé.

Typologie des logements

Résidence Plus utilise 3 supports de logement : urgence, transit, direct avec accompagnement social lié au logement, réservé aux jeunes en difficulté d'emploi ou locataires pour la première fois. L'accompagnement permet de travailler l'équilibre du budget, les démarches administratives, la tenue de logement et le comportement.

Les rapports avec les autres Dispositifs

FSL : montage des dossiers pour accès garantie de loyer et aide à l'installation.

VISALE : montage des dossiers pour caution et garantie de loyer.

Groupe Accès Logement Villeneuve d'Ascq.

Conventionnement avec les bailleurs

Les logements octroyés par les bailleurs sont gérés pleinement par Résidence Plus (logements du type DLU et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

Depuis 2017 nous proposons un partenariat à différents centres sociaux de la MEL où nous faisons des permanences afin de répondre et d'orienter les personnes en difficulté de logement

Jeunes sortant de prison

Nous avons ouvert et conventionné avec LOGIS Métropole **deux logements temporaires**

Description synthétique de l'action :

1. Héberger le jeune dès sa sortie de prison
2. Eviter la récidive
3. Accompagner le jeune au niveau social et professionnel afin qu'il devienne autonome
4. Le jeune deviendra à la fin de l'accompagnement locataire en titre et autonome

Objectifs de l'action :

EVITER LA RECIDIVE POUR LES JEUNES SORTANT DE PRISON

L'objectif du travailleur social est d'amener le jeune à se projeter dans le long terme, de construire avec lui un projet de vie qui passera par un projet professionnel sérieux, viable, dans lequel il s'implique. Il est essentiel pour ce travailleur social d'anticiper très concrètement la sortie du jeune : son rapport avec son entourage (familial et amical) Il faut développer un travail étroit à l'intérieur de la prison en lien resserré avec le SPIP, des mois avant la sortie et qui servira de levier vers le droit commun : logement, formation, emploi.

Objectifs opérationnels de l'action :

Accompagner 5 jeunes sortants de prisons dans des logements temporaires type studio.

L'accompagnement portera sur :

- Travail budgétaire :

- recherche d'une gestion équilibrée de la part du budget consacrée au logement et des différents postes (mise en place d'une grille budgétaire)

- travail d'économie et de prévision

- Appropriation du logement :

- conseils quant à l'utilisation normale du logement et des parties communes

- conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement

- visites à domicile régulières

- conseils pour les économies d'énergie

- Comportement :

- instauration, et respect des relations avec le voisinage

- Médiation :

- faciliter les relations avec les services de gestion locative, les services publics et autres services.

- Aide dans les démarches administratives

- Emploi

- mise en relation avec les partenaires : mission locale, pôle emploi, service insertion par l'emploi

- Santé

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ENSEMBLE DU SERVICE POUR L'ANNEE 2019

Accès au logement :

Pour l'année 2019, 125 ménages ont été accueillis par le service adulte et jeune.

77 diagnostics ont été effectués

46 ménages ont été **accompagnés** soit dans le cadre de l'Aide à la Recherche Logement soit dans le cadre de l'Aide à l'Installation Logement

14 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre de mesure spécifique

17 ménages ont été **réorientés** en fonction de leur problématique ou n'ont pas donné de suite

Maintien dans le logement :

93 diagnostics ont été réalisés

43 ménages ont été **accompagnés**

5 ménages hors critère FSL

27 ménages sans nouvelles, **7** étaient **déjà accompagnés**, et **7 ont refusé** l'accompagnement

Partenaires :

La ville, Maison de quartiers Jacques Brel, Maison des Genêts, les Bailleurs sociaux (Vilologia, Immobilière Nord Artois, LMH, Partenord Habitat, Logis Métropole)

Participation aux réunions GUSP (groupement urbain social proximité) qui ont lieu 1 fois par mois sur chaque quartier

Participation à la cellule de veille qui a lieu 1 fois par trimestre pour le quartier Résidence-Triolo

INSERTION EMPLOI

Intervenants	Poste	ETP
Anthony SANTRE	Coordinateur Technique bâtiment	1 ETP
Bruno CATENNE/Rédouane LAMRI	Animateur Technique voirie	1 ETP
Eddie WIECHA	Animateur Technique voirie	1 ETP
Alain GLORIEUX/Abdelkader MEZOU DJE	Animateur Technique voirie	1 ETP
Djamel ROUBI	Animateur Technique voirie	1 ETP
Vinent DUBOIS	Animateur Technique voirie	1 ETP
Geoffrey SLATER	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Michaël MINNE	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Lakhdar HEMAI	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Nadir FETNACI	Animateur Technique bâtiment	0.86 ETP
Gasim ALDAW IBRAHIM	Animateur Technique bâtiment	0.86 ETP
Josette LAGORCE	Accompagnement social et professionnel	1 ETP
Laurence DELPLANQUE	Accompagnement social et professionnel	1 ETP

Depuis Mai 2001, les chantiers d'insertion sont validés par le CDIAE (Comité Départemental d'Insertion d'Activité par l'Economie).

La loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale opère une reconnaissance législative des ateliers et chantiers d'insertion (A.C.I.), crée une aide à l'accompagnement avec un conventionnement triennal par la DIRECCTE.

Accompagnement social :

L'accompagnement social est primordial pour le public. Les personnes en contrats d'insertion sont accompagnées durant toute la durée de leur contrat mais également 6 mois après la fin du contrat.

Cet accompagnement porte sur :

La santé :

- aide dans les diverses démarches auprès de la sécurité sociale en cas de non remboursement d'arrêt maladie, de problème de CMU.
- demande de numéro d'immatriculation
- orientation vers différents organismes, notamment CAP emploi pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, CMP ou d'autres organismes.
- demande d'aide exceptionnelle si la personne a reçu des factures non prises en charge par la CMU ou la mutuelle.
- bilan de santé CPAM

Le logement :

- aide dans la manière de remplir la demande de logement (CERFA).
- travail sur la tenue et l'hygiène du logement.
- travail avec le bailleur en cas d'impayés de loyer.
- travail en partenariat avec le service logement de Résidence Plus.

Le budget :

- travail budgétaire
- relation avec les créanciers (opérateurs téléphoniques, fournisseurs d'énergie, Trésor public, bailleur, etc.) ou les huissiers pour la mise en place d'échéanciers.
- orientation vers les organismes pour obtenir des aides financières (CCAS, Conseil Départemental).

- aide dans le montage des dossiers de surendettement. (Dossiers Banque De France)

L'administratif :

- aide dans la manière de remplir des documents comme la déclaration trimestrielle de la CAF, la déclaration d'impôts, etc.
- explication des formulaires comme certains documents de Pôle Emploi.
- aide dans la rédaction de lettres (CAF, Trésor Public, etc.).

Accompagnement professionnel :

Les personnes en contrat d'insertion bénéficient de formations qui se font en fonction de leur projet professionnel : remise à niveau, CACES cariste, plaquiste, maçon, nettoyage industriel, etc.

Il y a, en premier lieu, recherche d'un organisme de formation afin d'avoir des devis puis, montage des dossiers de prise en charge : OPCO, PLIE, CCAS, etc.

- Emploi :

- Prise de contact avec des entreprises pour faire des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel en partenariat avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi
- Aide dans la rédaction de lettres de motivation, de CV.
- Atelier de technique de recherche d'emploi.

Les chantiers d'insertion en bâtiment

- Il y en a 3 :
- un à Villeneuve d'Ascq
 - un à Roubaix
 - un à Wattrelos

Objectif :

Il s'agit d'amener des demandeurs d'emploi longue durée et/ou en grande difficulté sociale, à entrevoir et à développer un projet professionnel préparant ainsi à la sortie du contrat d'insertion vers un contrat à durée déterminée de 6 mois minimum, un contrat à durée indéterminée ou une formation qualifiante.

Contenu de l'action

Le travail consiste en la remise en état des parties communes d'immeubles, en la réhabilitation d'appartements vacants, mais également à remettre en état certaines parties extérieures d'immeubles (souvent taguées) ou des portes de garages.

Les relations de travail entre les bailleurs et Résidence Plus sont très bonnes.

Le chantier d'insertion de Villeneuve d'Ascq

Partenaires : Vilogia, INA, LMH, CCAS, Logis Métropole, Mairie

Public : personnes habitant Villeneuve d'Ascq et les communes dépendant du PLIE (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, de Pôle Emploi, du PLIE

Côté technique : Pendant l'année 2019, les ouvriers sont intervenus dans :

- 73 appartements vacants ou maison vacants : peinture boiseries, détapissage, enduisage des murs et des plafonds, pose de fibre de verre et de faïence dans la salle de bains.
- 35 parties communes
- 6 parkings et portes de garages

Bilans et réunions :

Une rencontre trimestrielle se fait avec le référent principal de chaque personne.

Un comité de suivi se déroule trimestriellement. Y sont invités les partenaires sociaux et financiers de la structure, à savoir : l'Adélie de Villeneuve d'Ascq (PLIE), le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DIRECCTE.

Le bilan des travaux est présenté (nombre d'entrées réhabilitées, difficultés rencontrées, etc.). Un bilan individuel de chaque personne présente dans le chantier est effectué.

Chaque personne présente dans ce comité évoque des solutions aux différents problèmes rencontrés, des orientations, etc.

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présent, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

38 personnes ont été accompagnées au cours de l'année 2019.

Formations :

Durant leur contrat, 6 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail :

- 2 ont passé le CCP 1 du TP plaquiste
- 2 ont suivi une formation d'alphabétisation.
- 1 a débuté un TP Maçon
- 1 a débuté un TP Préparateur de commandes option drive

1 303 h de formation ont été réalisées en 2019

24 111 h de travail ont été rémunérées en 2019

Le chantier d'insertion de Roubaix

Partenaires : Vilogia

Public : personnes habitant Roubaix, certains locataires de VILOGIA et allocataires du RSA

Côté technique : Pendant l'année 2019, les ouvriers sont intervenus dans :

- 13 appartements ou maisons vacants: détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.

- 18 entrées et halls: mise en peinture des montées d'escaliers et des paliers

Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion : le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DIRECCTE, Vilogia, le PLIE de Roubaix, Résidence Plus, Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présent, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

16 personnes ont été accompagnées durant 2019.

Formations :

5 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail :

- 1 a fait un module installateur sanitaire et thermique
- 1 a fait un module de soudeur
- 3 ont fait une formation compétences clés

541 h de formation ont été réalisées en 2019

12 176 h de travail ont été rémunérées en 2019

Le chantier d'insertion de Wattrelos

Partenaires : Vilogia

Public : personnes habitant Wattrelos et allocataires du RSA

Côté technique : Pendant l'année 2019, les ouvriers sont intervenus dans :

- 22 appartements ou maisons vacants: détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.
- 1 entrée et hall: mise en peinture des montées d'escaliers et des paliers

Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion : le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DIRECCTE, Vilogia, la Mairie de Wattrelos et Résidence Plus. Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présent, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

16 personnes ont été accompagnées durant 2019 dont 5 femmes.

Formations :

4 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail

- 2 ont passé le CACES 1 3 5
- 2 ont suivi un CCP du TP peintre

441 h de formation ont été réalisées en 2019

12 756 h de travail ont été rémunérées en 2019

Objectif principal :

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

Le travail consiste en l'amélioration de la propreté des quartiers Pont de Bois, Résidence, Poste, Triolo, Cité Scientifique, Haute Borne, Cousinerie, Ascq, Annappes.

Partenaire : Mairie

Public : Tout public de plus de 18 ans ayant des difficultés sociales (logement, santé, budget, etc.), orienté par la mission locale ou Pôle Emploi et habitant le territoire de la maison de l'emploi (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Villeneuve d'Ascq, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, Pôle Emploi.

Quartier Cousinerie

Il concerne 9 personnes encadrées par un animateur technique et fonctionne en entrées et sorties permanentes. Il y a 8 femmes et 1 homme.

Ce chantier est principalement réservé à un public féminin

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

14 personnes ont été accompagnées pour l'année 2019

Formations :

5 personnes ont fait une formation :

- 1 ont terminé la formation auxiliaire de vie aux familles commencé en 2018 et validé le TP
- 1 a débuté un bilan de compétences
- 2 a passé et obtenu le CQP agent machiniste classique
- 1 a fait une formation alpha puis a continué en FLE

800 h de formation ont été réalisées en 2019

Quartier Résidence Poste

Quartier Triolo-Cité scientifique Haute Borne

Quartier Pont de Bois et

Quartier Ascq Annappes

Ils concernent **58 personnes dont 9 femmes** en contrats aidé et fonctionne avec des entrées et sorties permanentes.

Ils sont encadrés par 4 animateurs dont 1 sur chaque quartier.

Ils sont accompagnés par la conseillère Socio Professionnelle sur leurs problématiques sociales au quotidien, dettes de loyer, factures impayées, dossier CMU, MDPH, demande de logement, orientation CMP, aide administratives, etc.

Toutes ces problématiques sociales sont abordées et travaillées en partenariat avec les structures adaptées.

En ce qui concerne leur projet professionnel un partenariat avec le PLIE, la Mission Locale et Pôle Emploi est mis en place pour travailler sur leur mise en formation et la relation entreprise pour le secteur marchand

La mise en formation pour l'année 2019 :

12 personnes ont suivi une formation :

- 1 personne en formation Agent Machiniste Classique
- 5 personnes en formation Lire Ecrire Agir
- 3 personnes ont fait la formation Titre Professionnel Préparateur de Commandes + CACES 1.3.5 « Option Drive »
- 1 personne en formation en langue Française
- 2 personnes ont fait la formation Module Installateur Thermique

Au total 2 980 heures ont été réalisées en 2019

49 536 heures de travail ont été rémunérées en 2019

Les perspectives pour 2020 pour l'ensemble des chantiers:

Reconduction des actions menées en 2020 avec de plus en plus une obligation de résultat à la sortie du contrat d'insertion et non plus une obligation de moyens.

Continuer à développer des nouveaux partenaires du secteur public et privé pour la réalisation de chantier.

Développer le relationnel avec les entreprises pour des périodes de PMSMP et de positionnement à l'emploi sur le secteur marchand.

Travail sur la mise en place d'un nouveau projet visant le public jeune 18-25 ans en lien direct avec un centre de formation du bâtiment sur le territoire de Tourcoing et à la demande de la mairie de Wattrelos nouveau chantier d'insertion sur le quartier « les Villas »

RAPPORT FINANCIER

Mr le Président, Mr le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, chers adhérents et amis de l'association
Résidence Plus.

« En tant que trésorier, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2019, comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Les opérations comptables courantes annuelles ont été saisies par notre comptable Mme Sylvia Vandewalle sous contrôle de la directrice et du bureau, et tout particulièrement du trésorier votre serviteur.

Les comptes annuels ont été établis par le cabinet d'expertise-comptable Cogefi-Hofa, représenté par Mr Hervé Hofa, ils ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 11 juin 2020.

Notre commissaire aux comptes Mr David Decroix, a pour mission de certifier les comptes annuels, il nous présentera son rapport à l'issue de présentation des états financiers

Je vais aborder avec vous le résultat de l'exercice, le bilan la trésorerie et la proposition d'affectation du résultat.

Je donnerai ensuite la parole à notre expert-comptable qui vous commentera plus en détail les comptes de l'exercice écoulé.

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de **2 252 242 €** de produits de fonctionnement pour 2 223 423 € en 2018.

Les charges de fonctionnement se sont élevées à 2 167 531 € pour 2 280 124 en 2018, soit une diminution de 112 593 € imputable, essentiellement, aux réductions de charges sociales dont l'Association a pu bénéficier cette année.

Le résultat financier est positif pour 1 526 € contre 1 344 € en 2018.

Le résultat exceptionnel est négatif (5 427 €), en 2018 il était positif : 55 685 €.

Dès lors le résultat de l'exercice est excédentaire et s'élève à 80 810 € pour un excédent de 328 € constaté en 2018.

Ainsi, au bilan, les fonds propres qui figurent au passif du bilan ressortent à 293 138 €
Au 31 décembre, la trésorerie de l'Association était de 326 235 €.

Les équilibres financiers sont sains, sans aucun endettement.

Le résultat de l'exercice 2019 est exceptionnellement en excédent du fait des allègements de charges sociales effectives depuis le 1^{er} janvier 2019.

Ces allègements de charges, qui supplantent le CICE (Crédit Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) dont l'Association ne pouvait bénéficier, sont, à priori, pérennes.

Je vous propose d'affecter l'excédent de 80 810 € en Réserves.

Le trésorier
NIGRO François